

le courrier frettois

BULLETIN MUNICIPAL DE LA FRETTE-SUR-SEINE

www.ville-la-frette95.fr

OCTOBRE 2017 - N° 81

Téléthon

Vendredi 8 et Samedi 9 décembre

Espace Roger Ikor

- FRANÇOISE MONPIN
- HAPPY ART / HAPPY NOEL

Banquet des seniors

Dimanche 3 décembre



PI Jean-Pierre
TOUS TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DE JARDINS
Déplacement et devis gratuits
 Tonte de pelouses
 Taille de haies
 Bêchage de jardins
 Nettoyage haute pression
 Lasure de boiserie extérieure

CONTRAT D'ENTRETIEN—TRAVAIL SOIGNE
06 37 11 67 30 01 34 50 17 89
 9, allée des mésanges - 95530 La Frette sur Seine

Tapiserie Décoration
 Sièges tous styles - Rideaux - Coussins
 Cannage & paillage traditionnels

MH
 d'
 Marianne
 d'HARDIVILLERS



travail soigné et de qualité
déplacements et devis gratuits uniquement sur rendez-vous
 06 50 45 52 34 39 bis rue de la gare • la frette sur seine

LE COURRIER FRETTOIS
 Directeur de la publication :
 Maurice Chevigny, Maire

Responsable de la rédaction :
 Françoise Chevigny

Mairie : 55 bis, Quai de Seine
 95530 La Frette-sur-Seine
 01 39 31 50 00
 www.ville-la-frette95.fr

Photo de couverture Françoise Chevigny

Réalisation : **tpi** s.a.s. 01 39 97 38 57
compographie impression

SOMMAIRE

- éditorial..... 3
- actualités..... 4-11
- scolaire - enfance - jeunesse 12-13
- culture-loisirs..... 14-16
- associations..... 17
- sports 18
- tribunes..... 19
- agenda 20
- album..... 21-24



Des évènements importants pour notre ville

La rentrée s'est globalement bien passée, et d'abord pour les jeunes (497 élèves, soit près de 11 % de la population) qui ont intégré nos écoles. Le retour à la semaine de 4 jours se fait dans de bonnes conditions et les conséquences de l'incendie de l'école Aristide Briand ont été bien maîtrisées.

Par ailleurs, toutes nos manifestations ont connu un grand succès : salon des associations, pot d'accueil des nouveaux habitants, brocante, régates des municipalités, ...

Et puis, malgré de nombreuses contraintes, **notre ville continue d'avancer**. Le 10 octobre, **nous avons posé la première pierre de la résidence Alfred Le Petit** (voir article page 11). Ce sont 43 logements de belle facture qui sont en cours de construction, rue du Professeur Calmette. Cela traduit notre bonne volonté, mais nous entendons aussi préserver le caractère de La Frette et ne pas « bétonner » comme le font beaucoup d'autres villes. **Nous attendons que l'Etat fasse preuve de compréhension et nous apporte une aide plus importante.**

Le 1^{er} novembre, **la brigade de nuit de la police intercommunale sera mise en place sur La Frette** (voir article page 8). Sous mon autorité, elle sera opérationnelle de 22 h à 5 h du matin. C'est l'un des volets de notre politique de sécurité. Il vient en complément de l'action de notre police municipale, du rôle des citoyens vigilants et du déploiement des caméras de vidéoprotection. France 3 Île-de-France est venue spécialement à La Frette (le 25 septembre) pour consacrer toute une émission aux initiatives que nous avons prises.

Bonne lecture de ce 81^{ème} Courrier frettois.



Maurice Chevigny

Votre Maire

Vice-président de la communauté
d'agglomération ValParis

Conseil municipal du 29 juin 2017

Audition de Madame Lucile QUESSART, DIRECTRICE DES LIGNES SNCF du TRANSILIEN

Mme Quessard a fait le point sur les relations avec la ville et a présenté la nouvelle grille horaire (qui sera mise en œuvre à la fin de l'année 2017). Elle a rappelé l'engagement pris pour qu'en cas de problème sur un train, le train suivant soit arrêté, de façon à garantir un temps minimum d'attente.

En ce qui concerne l'ouverture des guichets, Mme Quessard a précisé que la S.N.C.F. avait des difficultés pour recruter du personnel et qu'elle est également confrontée à un fort absentéisme.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL PARISIS – Convention de coordination entre les forces de sécurité de l'Etat et la police municipale intercommunale

Le Conseil Municipal, ayant déjà approuvé (le 9 mai dernier) l'engagement de La Frette dans la brigade intercommunale de nuit, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de coordination entre les forces de sécurité de l'Etat et la Police Municipale Intercommunale.

Taxes et redevances diverses - actualisation

A compter du 1^{er} septembre 2017.

Prescription d'une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) : projet de construction d'une résidence intergénérationnelle, rue du Professeur Calmette

Pour réaliser ce projet important qui prévoit la réalisation de 90 à 100 logements labellisés par « Les Maisons de Marianne » dont 70 % pourraient être réservés aux personnes âgées, il est nécessaire de mettre le Plan Local d'Urbanisme en conformité.

Signature d'une convention avec l'Etablissement Public foncier d'Île de France (E.P.F.I.F.)

La mise en oeuvre d'un partenariat entre la commune et l'E.P.F.I.F. permet à ce dernier de porter les projets d'acquisition foncière pour la réalisation de logements sociaux.

3 secteurs d'intervention de l'E.P.F.I.F. ont principalement été identifiés :

- Avenue des Lilas, d'une superficie d'environ 28 600 m² pour une prévision de 200 logements,
- La Mardelle, d'une superficie d'environ 15 500 m²,
- le 1 quai de Seine pour une prévision de 15 logements.

Attribution du marché de requalification du centre gare - signature

Après une très large concertation, les travaux doivent commencer prochainement.

Occupation du domaine public par les opérateurs de communication électroniques - détermination des redevances 2017

Approbation du règlement intérieur de la salle Albert Marquet

Conseil municipal du 30 juin 2017

Elections sénatoriales

**désignation des délégués du Conseil Municipal :
quinze titulaires et cinq suppléants.**

Conseil municipal du 21 septembre 2017

Signature d'une convention de délégation de compétences pour la mutualisation de la collecte et du traitement des dépôts sauvages avec la Communauté d'Agglomération Val Parisis.

Approbation du transfert de la compétence assainissement sur l'intégralité du territoire de la Communauté d'Agglomération Val Parisis à compter du 1^{er} janvier 2018 et modification des statuts en conséquence.

Gratuité de stationnement des véhicules électriques et hybrides rechargeables, limitée à deux ans à partir de la mise en service des bornes situées :

- Sur le parking de la poste
- En bas de la rue de la Gare
- Sur le parking du tennis club
- Square Marcel Deshayé

Le taux de la taxe d'aménagement (opérations de construction, d'agrandissement de bâtiments et d'aménagement de toute nature, soumises à autorisation d'urbanisme) passe de 3 % à 5 % sur l'ensemble du territoire communal, à compter du 1^{er} janvier 2018.

Demande de subvention au S.M.D.E.G.T.V.O. dans le cadre de l'opération de requalification du centre gare, pour les travaux d'enfouissement des réseaux (éclairage public, EDF et France Telecom).

Demande de fonds de concours à la Communauté d'Agglomération Val Parisis pour les travaux de réhabilitation au groupe scolaire Calmette et Guérin.

Décision Modificative pour procéder à l'ajustement des crédits budgétaires en section de fonctionnement.

Admission en non-valeur des créances faisant l'objet d'un constat de carence pour 1.654,46 €.

Modifications du règlement intérieur de la restauration collective, de l'étude surveillée et de l'accueil de loisirs et ALAE, suite au retour de la semaine de quatre jours.

Renouvellement de la convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial de la restauration collective, de l'étude surveillée et de l'accueil de loisirs et ALAE, suite au retour de la semaine de quatre jours.

Modification du tableau des effectifs du personnel communal.

CCAS

FAITES DES TRAVAUX CHEZ VOUS GRÂCE AU PROGRAMME HABITER MIEUX

Il permet le financement d'une partie des travaux des ménages pour améliorer la performance thermique des logements, avec à la clé, la diminution conséquente de la facture énergétique.

Contact :
Plateforme nationale de l'ANAH

Tél : 0 820 15 15 15
0 800 800 700 (n° gratuit)
et www.habitermieux.fr



Atelier sur la prévention des arnaques

Organisé par le CCAS
le 16 novembre, à 14 h
Salle Paulette Arragon

Cet atelier sera animé par l'Association Générale des Intervenants retraités – Délégation Norseinoise – qui réalise de nombreux ateliers de prévention, gratuits, **à l'attention des seniors (retraités et pré-retraités)**.

Inscriptions au 01 39 31 50 09

Conseil Municipal des Jeunes

Site Web du CMJ :

Les Jeunes Conseillers Municipaux vous invitent à découvrir leur tout nouveau site internet et les activités du CMJ sur « cmjfrette.org ». Ce site permet à la jeunesse frettoise d'être informée des projets et des actions menées sur leur commune

Visite du Sénat le 30 juin :

M. Robert HUE Sénateur du Val d'Oise a reçu le CMJ accompagné de M. le Maire et d'autres élus Cette visite a permis aux jeunes conseillers de découvrir ce lieu prestigieux de la République.

Père Noël Verts et brocante :

Le CMJ s'est associé au Secours Populaire pour l'opération des « Père Noël Verts » et pour soutenir les sinistrés du cyclone IRMA. Les différentes collectes et la brocante de septembre ont permis au CMJ de récupérer des dons financiers pour le secours populaire (300 €) et les futurs projets du CMJ (280 €) et 5 containers de livres et jouets qui seront redistribués aux familles en difficulté en fin d'année ! Le CMJ remercie les frettois pour leur générosité et leur soutien aux projets du CMJ.



SYNDICAT AZUR



2 raisons supplémentaires de + trier le verre

Depuis le mois de septembre, 2 nouvelles colonnes enterrées ont été installées sur le parking de la Poste. Elles remplacent les anciens containers et s'intègrent mieux dans leur environnement.

Alors n'hésitez plus, trier encore + le verre, c'est :

- Facile : pas de couvercle ni bouchon, ni de sac, tout type de verre
- Responsable : le verre se recycle à l'infini
- Pratique : près de la gare et en plus 7 emplacements répartis dans toute la ville

Un doute sur les consignes ? consultez le guide du tri ou syndicat-azur.fr



L'identification des chats est obligatoire !



La loi n°2011-525 du 17 mai 2011 - art. 28 rend l'identification par tatouage ou puce obligatoire pour tous les chats de plus de sept mois.

En dehors de ce côté obligatoire, il s'agit quand même du meilleur moyen de retrouver son chat s'il se perd, ou de prouver qu'il vous appartient en cas de vol ou de litige.

Une naissance, une plantation

Vous habitez La Frette et votre enfant est né en 2016 ?

Venez planter un arbre qui portera son nom le Samedi 25 novembre ! sur les buttes du Parisis. Inscrivez-vous avant le 20 octobre en Mairie ou par mail

mairie@ville-la-frette95.fr



2 arrivées dans les services de la mairie

Véronique AUGER

est arrivée le 16 août, par voie de mutation, pour remplacer Dominique MIOT (partie en retraite) au service Accueil / Etat-Civil.



Abdelsalem HITACHE

est arrivé le 1^{er} octobre, par voie de mutation, pour remplacer Christian CERF (parti en retraite) en qualité de responsable du Centre Technique Municipal (CTM).



Passage à l'heure d'hiver dimanche 29 octobre

Le banquet des Seniors

Le Banquet des Seniors se tiendra le DIMANCHE 3 DECEMBRE à partir de 12 heures.

Remerciements de Monsieur BOUCHOUCHA

Je voudrais remercier les Frettois pour leurs gestes généreux et tous les dons que nous avons reçus pour nous soutenir dans cette terrible tragédie qui nous accable.

Je veux saluer Mr le Maire et Mme Jolly qui se sont portés à nos côtés dès les premiers instants, nous ont accompagné avec toute l'équipe municipale dans cette épreuve pour faciliter les démarches et faire en sorte que nous ayons pu organisé une belle cérémonie.

Face au drame inconcevable, toute la solidarité et cette compassion qui se sont manifestées autour de notre famille nous a touché droit au coeur.

Michel Bouchoucha.



Mise en place de la brigade de nuit

Dans le cadre de notre politique globale de sécurité, la Brigade de nuit intercommunale va être mise en place le 1^{er} novembre sur la commune, en même temps que sur les villes voisines d'Herblay et de Corneilles en Paris.

Au final, 14 villes de l'agglomération ont décidé d'y participer et s'engageront progressivement dans cette mutualisation.

Avec cette brigade, la population frettoise va bénéficier d'une protection supplémentaire **7 jours sur 7, de 22 h à 5 h du matin.**

La brigade de nuit sera armée et travaillera en étroite collaboration avec la police nationale et les polices municipales. L'objectif est d'assurer une présence policière supplémentaire durant les heures où la délinquance, l'insécurité et les débordements sont davantage constatés.

Un tel service apporté dans le cadre d'une intercommunalité est unique en France, sous cette forme. Il est cofinancé par les villes et ValParisis.

La brigade de nuit est joignable, aux heures de service : 22 h – 5 h, au numéro unique : 01 34 44 82 82 (prix d'un appel local). On peut, également, toujours appeler le 17



Police municipale

LA PREVENTION ROUTIERE



Partenaire de l'Éducation nationale, la Police Municipale a travaillé aux côtés des directrices des écoles élémentaire et maternelle Aristide Briand et du directeur du groupe scolaire Calmette et Guérin. Trente-deux interventions ont été effectuées de la classe de maternelle grande section au CM2 toujours en étroite collaboration avec les enseignantes pour aider les enfants à acquérir les bons réflexes sur la route.

Devenir un piéton autonome fait partie des objectifs pédagogiques à atteindre pour un enfant. Grâce à des mises en situation réalistes, les enfants sont invités à réagir aux différents types de comportements possibles face à un danger de la route.

À partir du collège, le vélo devient un moyen de transport pour les jeunes. Pour minimiser les risques d'accidents et devenir un cycliste usager de la route, les enfants doivent être sensibilisés dès l'école primaire. Se positionner dans la circulation, tenir compte de la signalisation, changer de direction...

Pour solenniser l'instant, les permis piétons et cyclistes ont été remis en fin d'année scolaire par Monsieur le Maire en personne.

Un grand merci au Brigadier CLEMENT pour son investissement.

Nadège TARNOWSKI
Responsable de la police municipale

Inscriptions sur les listes électorales

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie ou par courrier jusqu'au **samedi 30 décembre 2017, 11 h 30**.

Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie doivent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet (disponible en mairie ou accessible en ligne) ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté par le biais d'une procuration autorisant son mandataire à l'inscrire.

Chaque électeur doit justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit et doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. C'est pourquoi les électeurs ayant **changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie en fournissant un justificatif de domicile de moins de trois mois et ce, avant le 30 décembre 2017.

A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale.

Les inscriptions déposées en 2017 et retenues par la commission administrative permettront de voter à partir du 1er mars 2018.

Pièces à produire à l'appui des demandes d'inscription :

- le formulaire cerfa ;
- un titre d'identité et de nationalité **valide ou périmé depuis moins d'un an** (carte nationale d'identité, passeport) ;
- un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe à votre nom et prénom de moins de 3 mois ou les pièces permettant de prouver que vous êtes inscrit(e), pour la cinquième fois et sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales) ;
- pour les ressortissants de l'Union européenne, une déclaration écrite doit en outre être produite précisant leur nationalité, leur adresse sur le territoire Français et attestant de leur capacité électorale.



CONTACT :

pour tout renseignement complémentaire ou en cas de situation individuelle particulière :

Karine DASSONVILLE 01 39 31 50 09

Attention !

Les demandes d'inscriptions complètes peuvent être reçues en Mairie jusqu'au **samedi 30 décembre 2017, 11 h 30, dernier délai.**

Passé ce délai, les inscriptions reçues (par courrier ou par mail) seront valables à partir du **1^{er} mars 2019**.



Margaux BATTAIL
Liam LARUE
Miantsa-Lauren RAKOTOMAHANINA
Maxence VIALE
Iris PARNIÈRE
Sacha PLOUIN
Ethan RENAULT
Zoran SEKERES
Charlie et Martin HERBAUT
Léa HILAIRE
Emma FERNANDES ROUSEZ
Ilyes MENNANI
Julian SÉVÊQUE FERNANDES
Paul HOSTALIER COLLAS
Margaux LÊ DUY



Rémy RACLOT et Kristelle HIOT
Pierre-Antoine CARRAZ et Juliette COURTIN
Jean-Philippe BONTEMS et Céline NAVARRE
Amaud SCHMITT et Jérémy VARENNES
Jonathan RATOVOARISOA et Rotsoina ANDRIATASY
Rachid DLIMI et Florence BRUMENT
Jean-Yves CORRE et Cécile CLUZEAU
Darren LOW et Sophie COLLAS
Cedric ESPEISSE et Anne PERON



France MASCRÉ
Férida BOU AÏSSI veuve DOUARRE
Jacques LIGUINEN
Dominique FORLINI
Marcelle PASCAL veuve ARNABOLDI
Colette PARIS
Jacqueline HITIER veuve MARSHALL

La SNCF communique

le 10 décembre 2017, une nouvelle desserte de la ligne J Nord

La performance de la ligne J Nord est aujourd'hui insatisfaisante et ceux qui l'empruntent au quotidien en gare de la Frette-Montigny connaissent bien ces difficultés. En effet, l'organisation des horaires et la complexité de la desserte conduisent, dès le moindre incident, à une saturation de la ligne qui provoque des retards importants et de nombreuses suppressions de trains.

Sous l'autorité du IDF Mobilités (ex STIF), la SNCF a élaboré dans le cadre de groupes de travail avec les élus et associations d'usagers, une nouvelle offre de transport pour la ligne J. L'objectif est avant tout d'améliorer la performance et donc la ponctualité de la ligne, mais également de proposer une grille horaire adaptée aux besoins de déplacement des voyageurs.

La nouvelle grille horaire a été validée par le conseil d'administration d'IDF Mobilités en mars dernier et sera mise en place le 10 décembre prochain. Elle proposera :

- **des trajets plus fiables** avec moins de suppression de trains et une meilleure ponctualité ;
- une **desserte garantie en pointe** pour la gare de la Frette-Montigny avec une fréquence d'un train toutes les 20 minutes. En cas de suppression ponctuelle d'un train en heures de pointe, le train suivant marquera systématiquement l'arrêt ;
- **une offre plus lisible en heures creuses et densifiée en début et fin de journée** :
 - en heures creuses, une desserte exactement cadencée toutes les 15 minutes
 - en début et fin de journée, une offre densifiée grâce à l'arrêt de tous les trains
- des temps de parcours quasiment identiques à ceux du plan de transport actuel.

Les horaires détaillés de cette nouvelle desserte sont disponibles sur internet.

La maison des enfants

Fête de fin d'année de « LA MAISON DES ENFANTS »

A la fin du mois de Juin, par une très belle après-midi ensoleillée, avait lieu au petit gymnase, sur la base de loisirs, la fête de fin d'année de « LA MAISON DES ENFANTS » dont le thème était « Les Corsaires »

Tous les petits superbement déguisés se sont, avec plus ou moins de résultats essayés aux divers jeux d'adresse proposés par tout le personnel de la crèche qui fait preuve de toujours autant de gentillesse pour le plaisir des tout petits.

Nadine Goldberg

Conseillère Déléguée à la Petite Enfance



Résidence Alfred Le Petit

La pose dite de la « première pierre » a eu lieu mardi 10 octobre, en présence de la sous-préfète d'Argenteuil (Martine Clavel) et du président de l'agglomération ValPARisis (Yannick Boëdec).

La construction est, en fait, déjà assez avancée et la livraison des 43 logements est prévue pour fin 2018 ou début 2019. Il y en aura 30 en PLUS et 13 en PLAI, avec 48 places de stationnement.

Le programme est porté par Nexity et le groupe « Coopération et famille – logement français » qui a déjà réalisé le Clos des Lilas, rue d'Argenteuil. **Avec ce beau programme, notre nombre de logements sociaux passera à 76.**

Le peintre Alfred Le Petit qui fit aussi partie de l'équipe municipale du maire Louis Schreck (de 1925 à 1935) habitait à proximité, dans la sente des Verjus.





Service Scolaire et périscolaire

SOUVENIRS EN PHOTOS

Concours Azur

les enfants de l'accueil de loisirs Amstramgram ont remporté le concours organisé par AZUR avec la présentation d'un clip vidéo sur le gaspillage vraiment extraordinaire (à voir sur le site d'AZUR).

Effectifs Scolaires

Ecole maternelle Aristide Briand
124 élèves

Ecole élémentaire Aristide Briand
239 élèves

Ecole primaire Calmette et Guérin
134 élèves

Concours AZUR



Séjour à la ferme



Olympiades

Vacances Scolaires

Noël dans les accueils de loisirs

Période du mardi 2 au vendredi 5 janvier 2018

Inscription jusqu'au 2 décembre 2017 par mail

(csimard@ville-la-frette95.fr)

FERMETURE DU 26 AU 29 DECEMBRE

Caroline SIMARD
Directrice du service



A NE PAS MANQUER...

TELETHON

RALLYE JEUX ORGANISE PAR L'EQUIPE D'ANIMATION

Le **samedi 9 décembre 2017**, les Frettois sont invités à venir « **jouer ensemble et en famille** » à la **salle Albert Marquet**, de **14 h à 18 h**

Les animateurs proposeront des jeux divers et variés : jeux de société, jeux de construction, jeux d'expression avec possibilité de goûter sur place...

- Entrée : 1 euro par personne
- Vente d'objets Téléthon et création d'enfants
- Vente de gâteaux et boissons

**Venez nombreux...
programme complet à suivre**



LA FRETTE SUR SEINE

8 et 9 DECEMBRE 2017

PROGRAMME

VENDREDI 8 DECEMBRE

Eglise Saint-Nicolas

L'OISE AUX LYRES

20 h 30 - Concert

SAMEDI 9 DECEMBRE

Salle Albert Marquet

14 h à 18 h - JOUER ENSEMBLE ET EN FAMILLE

Rallye Jeux organisé par l'équipe d'animation
Service scolaire et jeunesse

19 h 30 – CHOUCROUTE et SOIREE DANSANTE

Organisé par Art et Fête sur Seine

www.artetfete.com



Espace Transactions

1ère agence de La Frette

Achat - Vente - Location



*Un projet, une question...
Mikel CIORDIA et son équipe
vous accueillent face à la gare.*

01.34.50.09.14 - www.agenceet.fr

BMS IMMOBILIER 1, rue marcelin Berthelot 95530 La Frette sur Seine

Espace Roger Ikor



FRANÇOISE MONPIN
du 4 au 19 octobre

55 quai de Seine

De nombreuses expositions et de nombreux prix ont révélé au public la sensibilité d'un peintre attaché à la précision du trait et à la douceur d'ambiances paysagères et familiales.

Entrée libre lundi, mercredi et vendredi de 13 h 30 à 17 h et samedi et dimanche de 14 h à 18 h 30



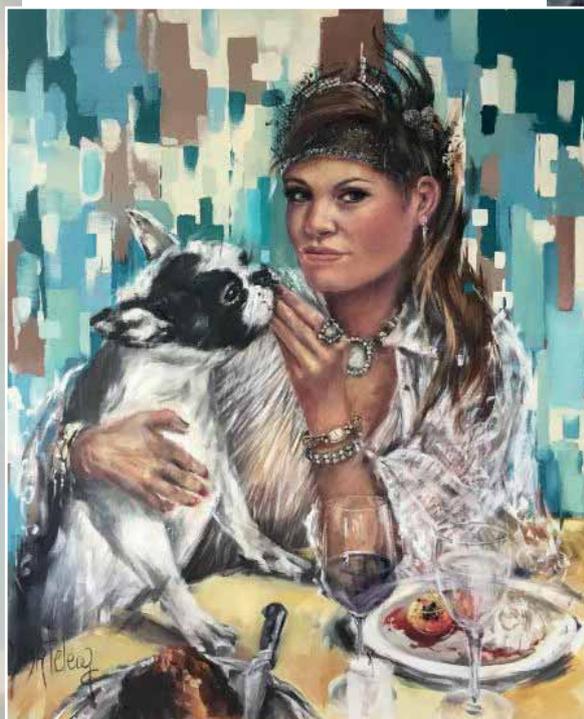
HAPPY ART / HAPPY NOEL
du 25 novembre au 10 décembre

Suzie BENAÏSSA
Claire MORTELECQ
Thierry DANIEL
Alain GONTHIER

Lundi au Vendredi de 14 h à 19 h
Samedi et Dimanche de 10 h à 19 h



Alain GONTHIER



Claire MORTELECQ



Suzie BENAÏSSA



Thierry DANIEL

Des nouvelles de la bibliothèque...

Actualités en direct sur

bibliotheque-la-frette.over-blog.com

Envie de lire... n'hésitez pas à venir découvrir la rentrée littéraire 2017

Ateliers sur Ipad :

4-6 ans : mercredis 8 et 15 novembre 2017 de 15 h 30 à 16 h

7-9 ans : mercredis 18 octobre, 8 et 15 novembre 2017 de 11 h 30 à 12 h

Ateliers escape game :

10-12 ans : mercredis 18 octobre et 15 novembre

Samedi 18 novembre à 15 h : dans le cadre du Festival du Conte en Val d'Oise, en partenariat avec Art et Fête sur Seine.

« **Un jour, mes pieds m'ont dit** » d'Olivier Lerat à partir de 5 ans

Salle Paulette Arragon (réservation à la bibliothèque)



HORAIRES

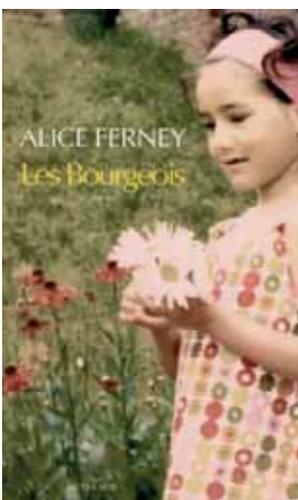
Mardi	16h - 19h
Mercredi	10h - 12h et 14h - 18h
Jeudi	10h - 12h30
Vendredi	16h - 18h
Samedi	10h - 12h30 et 14h - 17h

COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES...

Adultes

Les bourgeois, d'Alice Ferney. Ed. Actes sud (2017).

Chronique d'une famille prise dans les catastrophes du XX^{ème} siècle. Alice Ferney explore avec talent la logique d'une classe sociale.



Jeunesse

Dis ours, tu dors, de Jory John et Benji Davies. Ed. Little Urban (2017).

Ours est très fatigué mais son voisin canard lui pas du tout. Ours décide donc d'aller se coucher mais la nuit risque de ne pas être reposante du tout... un album pour faire rire les enfants et passer une bonne nuit.



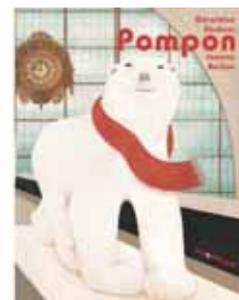
Mon autopsie, e J-L Fournier. Stock (2017).

L'auteur nous livre le bilan de sa vie à travers l'autopsie de son corps, avec de l'émotion du rire et beaucoup d'humour souvent noir....



Pompon, de Géraldine Elschner et Joanna Boillat. Ed. Minedition (2017).

Un jeune garçon part à la découverte du musée d'Orsay et au détour d'une salle, il tombe nez à nez avec Pompon. Qui est Pompon ? Venez le découvrir dans cet album.



Marie Laure et Guillaume

L'ENGOBE BLEU

L'Engobe Bleu a rouvert ses ateliers le 18 septembre.

Les ateliers de céramique sont complets, mais nous proposerons

- des stages de techniques spécifiques
- des stages pour enfants pendant les vacances scolaires

Il reste quelques places dans les ateliers de Peinture sur porcelaine.

L'atelier de vitrail propose un stage de Tiffany les 11 et 12 Novembre.

Pour plus de renseignements consultez notre blog <http://engobebleu.wordpress.com> ou engobe.bleu@free.fr ou 01 39 97 98 25



Atelier des Arts Frettois



Nos cours ont repris le 16 septembre et seront complétés par des stages organisés par Josée Ricard, notre professeure. Voici vos premiers rendez-vous.

Cours hebdomadaires (2 h ou 3 h) réservés aux adhérents : tous les mardis et samedis après-midi

Cours à thème (forfait de 3 h) tout public :

Création d'un tableau (en deux parties) :

14 et 17 octobre : 1^{ère} partie : Composition (Nombre d'or)

25 et 28 novembre : 2^e partie : Eclairage (Etude des ombres et des lumières)

Stages (1 jour) tout public :

15 octobre : Initiation à la peinture à l'huile

19 novembre : Initiation à l'acrylique

10 décembre : Peinture au couteau

Renseignements et inscriptions :

94 ter, Quai de Seine

95530 La Frette-sur-Seine

www.atelier-arts-frettois.jimdo.com

Rubrique

« contactez-nous »

Pour tous renseignements :

06 15 35 03 59

L'Oise aux Lyres



Le chef de chœur de notre chorale, **Esteban Pagella**, est lauréat du prix du public (avec plus de deux tiers des votants) décerné dans le cadre du premier concours de compositions organisé par les orchestres d'Auvergne et des Pays de Savoie.

Son oeuvre, « Ode », se veut empreinte d'humanisme, elle met en musique des textes de Paul Eluard (Liberté) et Jean de la Fontaine (Ode pour la Paix).

Grand bravo à lui !



AFAC



L'AFAC vous invite à fêter Noël !

Samedi 16 décembre 2017 de 10h à 18h
devant U Express.

Les enfants pourront se faire photographier avec le Père Noël le samedi toute la journée.

Des surprises et animations pour petits et grands.

Café et vin chaud sur place.

Venez nombreux vous amuser !



Les bons contes font les bons amis



Scène ouverte

Les Beaux Parleurs

Judi 26 octobre 2017

à 20 h 30 - Salle des Fêtes

Rumeurs Urbaines, dénicheur de talents ! (en partenariat avec les bons contes font les bons amis)

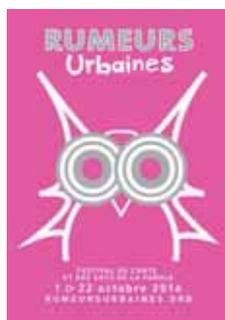
Nous découvrirons ces conteurs en passe de devenir les grands noms du conte de demain. Mais pour cela, ils ont besoin d'un public...

Rumeurs Urbaines, festival de contes souffle ses 18 bougies !

Du 30 septembre au 26 octobre 2017, le festival propose un programme varié et de qualité pour petits et grands (www.rumeursurbaines.org).

Relier les hommes, rapprocher les territoires, telle est la mission de **Rumeurs Urbaines**.

De Nanterre à Bezons en passant par La Frette, le festival grandit encore cette année avec une reconnaissance accrue dans le monde du conte.



Entrée tarif unique : 5 €
possibilité de restauration sur place (soupes maison)

Réservations : 06 32 54 60 87 (les bons contes font les bons amis)

Donneurs de sang du Parisis

Bonjour à tous,

Merci à tous les visiteurs que nous avons reçu au salon des associations, le dimanche 10 septembre.

Lors de la collecte du 24 septembre nous avons accueilli 57 donneurs.



MERCI A CES COURAGEUX.

Bien amicalement.

ODILE REDION
JEAN-PIERRE ROSCOUËT

UNACITA

Porte-drapeaux, jeunes ou âgés, vous qui souhaitez contribuer, lors des cérémonies au

devoir du souvenir des soldats morts pour la France. **Rejoignez l'UNACITA.**

Contactez le **09 84 11 13 98**.

Tennis Club
de La Frette

Tennis Club de La Frette

Il est encore temps....

Inscriptions pour les cours enfants à partir de 4 ans

Inscriptions pour les cours adultes en semaine ou le samedi

Inscriptions pour le tennis loisir ouvert à tous

N'hésitez à nous contacter, une formule adaptée vous sera proposée !!

contactez **Joel** : 06 86 86 64 11

Jean-jacques : 06 09 86 54 67

pour les Vacances de la toussaint nous proposons des stages enfants et adultes

Amitiés

Joël Souplet



ESF Gym et loisirs



Fâites Le plein d'énergie et de détente chaque jour, selon vos envies et disponibilités grâce à **ESF-Gymnastique** : gym d'entretien, dynamique, cardio-boxing, stretching, zen stretching.

Focus

Le **Zen stretching** s'appuie sur des exercices de yoga et de qi-gong, gymnastique énergétique chinoise ancestrale. Cette discipline psychocorporelle a pour but de réveiller son

énergie, lever les blocages énergétiques, les dysfonctionnements liés au stress ou à une mauvaise alimentation, tout en augmentant la prise de conscience du corps par l'écoute des sensations.

Nous vous attendons nombreux.

Le Président
Michel Boulesteix
06 07 33 48 82



ESF Tennis de Table

Notre club propose des entraînements dirigés pour tous les âges et tous niveaux.

De 8 à 77 ans et plus. Compétitions et loisirs.

Entraînement les mardis et mercredis soir Salle Albert Marquet

Venez nous rejoindre dans une ambiance conviviale et sportive

Pour tout renseignement
Patrick.fanzutti@free.fr
ou 07 82 33 79 72



Agir pour la Frette

Agir pour la Frette

Un avenir incertain pour les finances des collectivités locales

Le Président de la République a annoncé vouloir lancer une réflexion d'ensemble sur la fiscalité locale et, plus généralement, sur l'ensemble du système de financement des collectivités territoriales. Une conférence nationale des territoires est mise en place : au niveau des départements et sous l'autorité du Préfet, des assises territoriales sont organisées.

Néanmoins, et avant que ces instances aient pu contribuer à la réflexion voulue par le Chef de l'Etat, des décisions ont déjà été annoncées sans aucune concertation. : l'exécutif entend négocier des contrats avec les 319 collectivités pour que leurs dépenses n'augmentent pas, ces prochaines années, de plus de 1,2 % (inflation comprise). Compte tenu des prévisions d'inflation, cela signifie que les charges de fonctionnement de ces collectivités devraient stagner.

La Communauté d'agglomération ValParis est concernée. Aussi, elle envisage de diminuer la dotation de solidarité communautaire qu'elle verse annuellement aux communes (environ 70 000 € pour La Frette) et de stopper l'octroi de fonds de concours qui nous permettent de contribuer aux financements de nos investissements.

L'Etat a également annoncé la suppression de la Taxe d'Habitation pour 80 % des ménages en promettant une compensation intégrale aux communes.

L'expérience a montré que les compensations « intégrales » résistent mal au temps !

En outre, on peut s'interroger sur cette « étatisation » des recettes des communes et sur la coupure qui s'opère entre le contribuable et sa commune, le citoyen ne contribuant plus au financement des charges publiques.

En même temps, les intercommunalités sont en train de mettre en place une nouvelle taxe qui servira à financer une nouvelle compétence : la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) qui leur sera confiée au 1er janvier 2018 ; mais pour laquelle l'Etat ne leur a pas attribué de contrepartie financière ! Cette taxe pourra s'élever, au maximum, à 40 € par foyer !

Après la cure d'austérité que les communes ont subi sous l'ère Hollande et qui s'est traduite, pour La Frette, par une baisse de notre Dotation Globale de Fonctionnement de l'ordre de 300 000 €, l'état est loin de se desserrer pour les collectivités !

Entre la hausse de certaines dépenses, imposée par l'Etat et la baisse des dotations, le chemin reste étroit pour maintenir l'offre de services publics à nos concitoyens.

Plus que jamais, une gestion rigoureuse et responsable est nécessaire !

Philippe AUDEBERT

Ensemble, Solidaires, Frettois(es)



Pour une base de loisir intergénérationnelle

Paris organisera les jeux Olympique d'été de 2024. Dans cette perspective, la mairie de Paris, a annoncé la mise en œuvre d'un plan d'assainissement de la Seine pour permettre à des épreuves de natation de s'y dérouler. En 2024 également, Cormeilles en Parisis aura construit une marina et un port sur les berges de Seine.

Quels sont les projets de notre commune pour renforcer l'attractivité des quais de Seine et offrir des espaces de loisir ?

Il y a eu l'espace identitaire pour mettre en valeur la mairie : pavage d'un bout de route, petite promenade de 50 m le long des quais en stabilisé, relookage du parking et de la place devant l'église. Réalisation intéressante mais sans usage notoire pour les frettois. Un autre projet va démarrer à la fin de l'année pour relooker la place du centre gare. Ces programmes contribuent à renforcer notre patrimoine mobilier et immobilier, mais notre agrément dans tout cela ?

Nos loisirs ? Nos jeunes ? Nos quais ? Nos espaces partagés intergénérationnels ?

Il n'y a pas de budget vous répondrons nos édiles. On ne peut pas tout faire : joli ou utile, il faut choisir.

Pas de budget ?

Pour être clair, l'endettement moyen des communes en France de taille similaire à la Frette sur Seine est de 1364 euros par habitant. Il est, chez nous, de 1230 euros. Si nous atteignons la moyenne de l'endettement, la capacité d'investissement supplémentaire propre à la Frette sur Seine serait de 620 000 euros. Par ailleurs, l'état, le conseil régional, le département, l'intercommunalité participent largement au financement de nos projets passés et futurs. Car sur un programme, la part de financement de la commune peut-être seulement 20 à 50 % du financement. Voilà les marges de manœuvre.

Par ailleurs, concernant les investissements, pour remettre les choses à leur place, il en coûte entre 40 000 euros et 80 000 euros HT pour construire un skate-park de 400 m², pour nos adolescents et le même prix pour construire une aire de jeux complète pour nos enfants de 4 à 10 ans. Allez, s'il vous plait, monsieur le Maire, quelques bancs, quelques arbres en plus pour nos seniors et nous avons un espace intergénérationnel de loisir pour 200 000 euros !

Nous avons l'espace, les finances, les idées, qu'attendons-nous ?

Ensembles, solidaires, frettois.

solidaires.frettois@free.fr

octobre

Du 14 octobre au 22 octobre :
42^{ème} salon des Beaux-Arts

18 octobre :

Atelier bibliothèque 7-9 ans
Histoires à gogo 4-7 ans

29 octobre :

Passage à l'heure d'hiver

novembre

2 novembre :

Collecte des encombrants (sauf
rues étroites)

4 au 19 novembre :

Exposition Françoise Monpin

8 et 15 novembre :

Atelier bibliothèque 4-6 et 7-9 ans

11 et 12 novembre :

Stage Engobe Bleu

15 novembre :

Histoires à gogo 4-7 ans

18 novembre :

Un jour mes pieds m'ont dit...

19 novembre :

Stage Atelier des Arts Frettois

19 novembre :

Atelier sur la prévention des
amaques

25 novembre :

Une naissance une plantation

25 novembre au 10 décembre :

Exposition « Happy Art / Happy
Noël »

30 novembre :

Collecte des encombrants (pour
rues étroites)

décembre

2 et 3 décembre :

«la petite Galerie»

3 décembre :

Banquet des seniors

8 et 9 décembre :

Téléthon

10 décembre :

Stage Atelier des Arts Frettois

11 décembre :

Demier ramassage des déchets
végétaux

16 décembre :

Animation de Noël AFAC



Enfin ! DEC ouvre La petite Galerie dans son ancien atelier.

L'artiste frettois pluri médias (de son vrai nom Christophe Julien) présente, les 2 et 3 décembre prochains, ses travaux récents dans le cadre du week-end inaugural de « La petite Galerie ». Peintures, sculptures, miniatures, cartes de voeux et monotypes sont présentés dans un bel écrin lumineux.

Affilié à la Maison des Artistes depuis plus de vingt ans, DEC sera heureux de vous recevoir de 14 h à 19 h et de vous expliquer sa démarche artistique, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

A l'issue de l'inauguration, il est recommandé de prendre rendez-vous pour être accueilli(e) dans les meilleures conditions à la galerie.

La petite Galerie : 85ter, quai de Seine.

Tél : 01 34 18 42 57 - www.la-petitegalerie.com

LA PETITE
GALERIE


Nouveau site Internet pour la ville

Le nouveau site Internet de la ville a été lancé le 10 septembre dernier, à l'occasion du salon des associations.

Son ergonomie a été renouvelée et le « design » a été rajeuni. Le contenu a, également, été actualisé et complété.

Il a, par ailleurs, fait l'objet d'une adaptation aux nouveaux supports que sont les portables et les tablettes. Il permet aussi de diffuser des messages d'alerte dans de meilleures conditions de visibilité.

Cette refonte était très attendue et les retours sont favorables.

L'adresse mail n'a pas changé www.ville-la-frette95.fr.



L'entreprise frettoise « **Jolly frères** » vient de fêter ses 50 ans



Pot d'accueil des nouveaux habitants, le 3 septembre 2017



Régate des municipalités



Baptême de nouveaux bateaux.

La ville de Conflans Sainte Honorine vient de rejoindre notre Club.



Salon des beaux-arts



Olympiades de ValParis



Photos : CBADET

Fête de la Seine avec « Axe Seine »

